



POLITIQUE SUR L'ATTRIBUTION DES QUOTAS DE BOSSES SUR LE CIRCUIT NORAM

8 novembre, 2021

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. OBJECTIFS DU CIRCUIT NORAM.....	3
3. PROCESSUS POUR L'ATTRIBUTION DES QUOTAS NORAM	4
4. COMITÉ D'ATTRIBUTION DES QUOTAS NORAM EN BOSSES.....	4
5. ADMISSIBILITÉ DE L'ATHLÈTE	5
6. Processus d'attribution des quotas canadiens pour les NorAm de bosses	5
7. AUTRES CONSIDÉRATIONS « INCLUANT LA COVID ».....	11

1. Introduction

Les compétitions NorAm font parties du niveau Coupe Continental FIS et donnent l'opportunité aux athlètes de prendre part à des compétitions internationales afin de se préparer pour les événements de Coupe du monde. Il y a 5 circuits Coupe Continental. Les nations faisant partie du Circuit NorAm sont les États-Unis et le Canada; les athlètes des nations ne faisant pas partie du circuit NorAm ont tout de même l'occasion de prendre part à ces événements.

Freestyle Canada se voit attribuer un quota par le Comité NorAm de la Fédération Internationale de ski (FIS) à distribuer aux athlètes canadiens de bosses qui désirent participer au circuit NorAm. L'objectif du présent document est de décrire le processus d'attribution de ces quotas.

Freestyle Canada est responsable de l'attribution des places FIS selon les Règlements pour les Coupes continentales de la FIS et la Politique sur l'attribution des quotas NorAm de Freestyle Canada et ce, chaque année. Consulter le lien suivant pour obtenir les règlements en vigueur pour les Coupes continentales : [https://assets.fis-ski.com/image/upload/v1624267378/fis-prod/assets/CoC Rules SB FS FK 2021 22 clean.pdf](https://assets.fis-ski.com/image/upload/v1624267378/fis-prod/assets/CoC_Rules_SB_FS_FK_2021_22_clean.pdf)

2. Objectifs du circuit NorAm

Au fur et à mesure que les athlètes progressent dans le système de Développement à long terme de l'athlète (DLTA) de Freestyle Canada, ils sont guidés par des objectifs clés pour leur assurer des expériences de compétitions significatives. Voici les objectifs des compétitions NorAm :

- Offrir aux athlètes engagés dans le cheminement de développement de l'athlète de haute performance (voie d'accès au podium) qui ont un fort potentiel à long terme (8 prochaines années) de monter sur le podium lors de compétitions d'envergure. En ordre de priorité ces athlètes sont :
 - Athlètes membres de l'équipe nationale (A, B & C)
 - Athlètes membres des équipes provinciales
 - Athlètes de club qui présentent les habilités requises et pour qui l'expérience correspond à leur stade de développement.
- Préparer les athlètes aux compétitions internationales; circuit de la Coupe du monde FIS (mêmes formats de compétition, exposition à différents parcours, déplacements à l'extérieur du Canada, etc.)

- Offrir des expériences permettant d'accéder au podium en Coupe continentale (apprendre à livrer des performances au stade S'entraîner à la compétition)
- Offrir aux athlètes des occasions de compétition où ils peuvent être identifiés ou possiblement sélectionnés pour faire partie du programme de l'équipe nationale.

3. Processus pour l'attribution des quotas NorAm

Les directives suivantes ont comme but d'aider le Comité NorAm à attribuer les places adéquatement et équitablement:

- Le circuit NorAm de bosses comprend les athlètes de notre système qui sont aux stades du DLTA Apprendre la compétition et S'entraîner à la compétition. Il s'agit normalement de skieurs qui font partie de l'équipe nationale groupe C et des équipes provinciales. Parfois, il peut aussi s'agir de skieurs dans des programmes provinciaux de développement ainsi que certains membres de l'équipe nationale groupe B ayant un besoin spécifique.
- Il peut y avoir des skieurs canadiens qui représentent des cas d'exception (skieurs qui ne sont pas encore dans notre système de classement PHP). Pour permettre aux athlètes ciblés sans classement de prendre part à des compétitions, Freestyle Canada conserve des places pour le développement stratégique (Smart Tracking) jugé pertinent par le Comité d'attribution.

4. Comité d'attribution des quotas NorAm en bosses

Les places seront attribuées selon le processus décrit par le Comité d'attribution des quotas en bosses pour le circuit NorAm (comité d'attribution). Le Comité sera composé de trois membres réguliers de Freestyle Canada :

- Gestionnaire au développement du sport
- Un entraîneur de programme de haute performance de bosses de Freestyle Canada
- Directeur du programme de haute-performance de bosses (bris d'égalité)

Au besoin d'autres entraîneurs du programme haute-performance pourront être consultés.

Le Comité d'attribution travaillera et communiquera avec le groupe consultatif du Développement de l'athlète de haute performance (entraîneurs des équipes d'OPS, nationale, DAHP) chaque année afin de discuter de la politique NorAm et de la mettre à jour. En cas de conflit, le Comité d'attribution a l'autorité de prendre des décisions par le biais d'un vote.

**Le Groupe consultatif du DAHP en bosses étudiera la présente politique chaque printemps afin de décider si des changements doivent y être apportés, puis la mettra à jour lorsque les quotas seront reçus par la FIS à chaque automne.

5. Admissibilité de l'athlète

Pour être admissible à prendre part à un événement NorAm de bosses, chaque skieur doit être en mesure de skier et de faire des sauts dans une piste de bosses de niveau NorAm. En plus, chaque skieur doit:

- Posséder une licence FIS active (et un numéro FIS) et une licence Freestyle Canada avec la couverture d'assurance appropriée
- Participer à Apex Classic de l'année en cours
- Chaque athlète doit :
 - Être membre d'un programme de développement de l'athlète haut performance reconnu par Freestyle Canada
 - Avoir un plan d'entraînement annuel périodisé
 - Être entraîné par un entraîneur de niveau Compétition Développement (de préférence de statut Certifié, mais au minimum Formé) qui applique le DLTA, GMP et la matrice d'habileté de Freestyle Canada dans le but de développer des athlètes de haute performance.

6. Processus d'attribution des quotas canadiens pour les NorAm de bosses

Freestyle Canada est en mesure d'attribuer cinquante (50) places pour les athlètes canadiens. Ces places sont partagées également entre les athlètes hommes et femmes; soit 25 places pour les hommes et 25 places pour les femmes. Conformément au Règlement FIS pour les Coupes Continentales, toutes les places non utilisées par un sexe seront redistribuées vers le sexe opposé. L'attribution des places sera effectuée pour les deux épreuves de bosses, soit les bosses en simple et en parallèle. Le comité organisateur déterminera le quota maximal de l'événement et toutes les places non canadiennes non-utilisées seront disponibles pour le Canada (basé sur les critères d'éligibilité et le classement).

Il y aura deux blocs pour l'attribution des places en NorAm :

- Bloc 1 : NorAm de Deer Valley et Apex. L'attribution des places se fera le **30 décembre 2021**.
- Bloc 2 : NorAm de VSC et Killington. L'attribution des places se fera le **22 janvier 2022**.

6.1. Bloc 1

Freestyle Canada suivra les étapes suivantes pour l'attribution des places canadiennes pour le 1^{er} bloc de NorAm (Deer Valley et Apex):

1. Athlètes du PHP seront les premiers à recevoir une place
2. Liste du classement NorAm 2021-22 (10 athlètes)
3. Places sur invitation (wild card) (6 athlètes)
4. Places discrétionnaires OPS
5. Places hôtes (2 athlètes)

Condition 2021-22 : Comme les athlètes n'ont pas obtenu de résultats en compétition depuis Mars 2020, Freestyle Canada a choisi de retirer le NMP pour le premier bloc d'attribution des places.

6.1.1. Athlètes du programme PHP

Le comité d'attribution retient un nombre de places requis pour les athlètes du PHP de Freestyle Canada qui prendront part aux NorAm. Les athlètes du PHP sont les premiers à recevoir une place pour ces événements. Le processus et les formules du classement PHP sont décrits dans le document Critères de sélection pour l'équipe nationale de Bosses que l'on peut retrouver au lien suivant : https://freestylecanada.ski/wp-content/uploads/2021/11/Moguls_2022-23_TeamSelection.FR_.pdf

6.1.2. Classement NorAm 2021-22

Les athlètes classés parmi les 10 premiers au classement NorAm 2021-22 en date du 30 décembre 2021 recevront une place pour les NorAm du Bloc 1.

- La somme des 2 valeurs de position des compétitions d'Apex Classic sera utilisée. Les athlètes seront classés en ordre décroissant selon leur total de points.

6.1.3. Places sur invitation (wild card)

Une fois que les athlètes du programme PHP et que les 10 premiers athlètes au classement NorAm 2021-22 auront obtenu leur place, les 6 prochaines places par sexe seront attribuées selon le processus suivant :

Processus d'application pour les places sur invitation :

- A. Les entraîneurs de l'équipe nationale présents aux compétitions d'Apex Classic observeront les athlètes durant leurs journées d'entraînement et de compétition.
- B. Les entraîneurs des athlètes appliquant pour une place sur invitation devront fournir leur liste d'athlètes identifiés avant le **1^{er} décembre 2021**.
- C. Les athlètes devront exécuter 2 descentes complètes durant un entraînement ciblé où les entraîneurs de l'équipe nationale les observeront.
- D. Une fois les rapports reçus par les entraîneurs de l'équipe nationale, le Comité d'attribution les révisera et attribuera les places selon :
 - Le niveau technique de l'athlète
 - Les résultats de l'athlète à Apex Classic 2021
- E. Lorsque la décision sur l'attribution des places sur invitation sera prise, les entraîneurs DAHP seront avisés par Freestyle Canada.
- F. Toute place sur invitation refusée par un athlète ou non-utilisée sera redistribuée au prochain athlète sur la liste des nominés pour une place sur invitation. S'il n'y a plus d'athlète sur la liste, les places non-utilisées seront ajoutées aux places discrétionnaires OPS.

6.1.4. Places discrétionnaires OPS

Il sera demandé aux OPS de fournir une liste des athlètes qui, selon eux, devraient recevoir une place pour les compétitions NorAm à sabrina@freestylecanada.ski avant le **20 décembre 2021**. S'il y a plus d'athlètes que de places disponibles, l'attribution des places se fera en suivant l'ordre du classement NorAm 2021-22.

6.1.5. Places hôtes

Deux (2) des 25 places canadiennes (par sexe) sont réservées pour les OPS accueillant une compétition NorAm. Si ces places ne sont pas utilisées, elles retourneront dans le bassin des places canadiennes disponibles. Le classement NorAm pour ces places n'est pas pris en considération.

6.1.6. Circonstances atténuantes

Les athlètes qui ne sont pas en mesure de prendre part aux compétitions d'Apex Classic 2021 dû à une blessure pourront suivre le processus d'application pour une place sur invitation. Des vidéos des descentes complètes devront être fournis.

6.2. Bloc 2

Freestyle Canada suivra les étapes suivantes pour l'attribution des places canadiennes pour le 2^e bloc de NorAm (VSC et Killington):

1. Athlètes du PHP seront les premiers à recevoir une place
2. Liste du classement NorAm 2021-22
3. Places hôtes
4. Places sur invitation (wild card)

Pour le 2^e bloc, un Niveau minimal de performance sera appliqué :

Femmes :

- 1 top-12 lors d'une Coupe Canada 2022 (épreuve de bosses en simple);
OU
- 1 top-15 à Apex Classic 2021;
OU
- 1 top-20 lors d'une NorAm 2022 (épreuve de bosses en simple).

Hommes :

- 1 top-16 lors d'une Coupe Canada 2022
OU
- 1 top-20 à Apex Classic 2021 (épreuve de bosses en simple);
OU
- 1 top-30 lors d'une NorAm 2022 (épreuve de bosses en simple).

*Les athlètes qui n’atteignent pas le NMP NorAm pourraient tout de même obtenir une place sur invitation en utilisant le processus décrit plus bas.

6.2.1. Athlètes du programme PHP

Le comité d’attribution retient un nombre de places requis pour les athlètes du PHP de Freestyle Canada qui prendront part aux NorAm. Les athlètes du PHP sont les premiers à recevoir une place pour ces événements.

6.2.2. Classement NorAm 2021-22

Les athlètes se verront attribuer une place selon leur rang au classement NorAm 2021-22.

- La somme des 2 meilleures valeurs de position obtenues sera calculée et les athlètes seront classés en ordre décroissant selon leur total de points; soit du pointage le plus élevé au pointage le plus faible.
 - Les événements admissibles pour le classement NorAm sont : Apex Classic 2021, Coupes Canada 2022 et NorAm 2022.
 - Comme ce classement de sélection représente une sélection canadienne, tous les athlètes « non canadiens » apparaissant sur la feuille de résultat lors d’Apex Classic et des Coupes Canada seront retirés et les athlètes canadiens auront un classement réajusté. Pour les NorAm, il n’y aura pas de réajustement et les résultats seront considérés comme ils ont été publiés.
 - Les athlètes n’étant pas en mesure de prendre part à des compétitions en début de saison 2021-22 dû à une blessure pourront suivre le processus d’application pour une place sur invitation.

6.2.3. Places hôtes

Deux (2) des 25 places canadiennes (par sexe) sont réservées pour les OPS accueillant une compétition NorAm. Si ces places ne sont pas utilisées, elles retourneront dans le bassin des places canadiennes disponibles. Le classement NorAm pour ces places ne sera pas pris en considération et l’atteinte du NMP n’est pas requis.

6.2.4. Places sur invitation (wild card)

Pour le bloc 2, trois (3) des 25 places par sexe seront réservées pour les places sur invitation. Ces places sur invitation seront offertes à des « athlètes d'exception » afin de leur donner une occasion de prendre part à une compétition NorAm. Sans ces places, ces athlètes n'auraient pas la chance de faire une compétition de ce niveau. Les athlètes utilisant une place sur invitation n'ont pas à remplir les critères de niveau minimal de performance.

Processus d'application pour les places sur invitation

- A. Les applications, provenant d'un représentant provincial, doivent être envoyées à sabrina@freestylecanada.ski avant le **16 janvier 2022**. Les applications doivent inclure :
- Une lettre écrite indiquant les raisons pour lesquelles l'athlète devrait être considéré pour une place sur invitation.
 - Deux vidéos d'une descente complète de l'athlète en question.
- B. Une fois les applications reçues, le comité d'attribution des places en NorAm les révisera et fera l'attribution en fonction de :
- Niveau technique de l'athlète.
 - L'historique des résultats des deux dernières saisons de l'athlète (incluant les événements de l'année en cours).
- C. Une fois la décision prise pour l'attribution des places sur invitation, les entraîneurs en seront informés par Freestyle Canada.
- D. Toutes les places sur invitation refusées par un athlète ou non-utilisées seront attribuées au prochain athlète sur la liste des places sur invitation. S'il n'y a plus d'athlète sur cette liste, les places seront offertes suivant l'ordre de classement des athlètes ayant atteint les critères de niveau minimal de performance sur la liste de classement NorAm.

**** DÉFINITION D'ATHLÈTE D'EXCEPTION :** un skieur, qui pour des raisons fortuites, ne fait pas partie du classement de sélection NorAm, mais qui a le talent et le potentiel du niveau NorAm. Cette situation peut survenir à la suite d'événements manqués, de blessure ou d'une très bonne saison d'entraînement.

7. Autres considérations « incluant la COVID »

Cette politique est mise en place dans l'intention d'agir à titre de guide, spécifiquement lorsqu'aucun athlète se voit privé de prendre part à une compétition en raison de circonstances imprévues. Lorsque des circonstances imprévues ou hors du contrôle de Freestyle Canada empêchent qu'un nombre adéquat de compétitions de qualification ait lieu de manière juste, le Comité d'allocation se rencontrera pour considérer des résultats de compétitions alternatifs et/ou pour modifier la période de sélection. Tous changements ainsi que le raisonnement derrière ces changements seront communiqués au groupe consultatif du Développement de l'athlète de haute performance le plus tôt possible suivant la prise de décision.

ANNEXE

Chartes des valeurs de points

Places	Femmes			
	Nationals	NorAm	CanSel	CanCup
1	87.13	87.13	73.12	63.93
2	86.09	86.09	71.71	62.75
3	85.07	85.07	70.32	61.6
4	84.06	84.06	68.98	60.00
5	83.07	83.07	67.67	57.67
6	82.09	82.09	66.39	55.92
7	81.12	81.12	65.14	54.21
8	80.17	80.17	63.93	54.55
9	79.24	79.24	62.75	50.93
10	78.31	78.31	61.6	49.36
11	77.4	77.4	0	47.80
12	76.5	76.5		46.30
13	75.62	75.62		44.83
14	74.74	74.74		43.39
15	73.88	73.88		42.00
16	0	73.04		40.63
17		72.2		39.30
18		71.38		33.17
19		70.56		24.53
20		69.76		17.48
21		68.98		0.00
22		68.2		
23		67.43		
24		66.68		
25		65.93		
26		65.2		
27		64.47		
28		63.76		
29		63.06		
30		59.44		
31		0		
32				
33				
34				
35				

Hommes				
Places	Nationals	NorAm	CanSel	CanCup
1	87,79	87,79	76,42	66,32
2	86,97	86,97	75,44	65,34
3	86,17	86,17	74,47	64,37
4	85,37	85,37	73,51	63,41
5	84,57	84,57	72,56	62,46
6	83,79	83,79	71,63	61,53
7	83,02	83,02	70,71	60,61
8	82,25	82,25	69,81	59,71
9	81,49	81,49	68,92	58,81
10	80,74	80,74	68,04	57,54
11	79,99	79,99	67,17	56,47
12	79,26	79,26	66,32	55,52
13	78,53	78,53	65,47	54,67
14	77,81	77,81	64,64	53,74
15	77,09	77,09	63,83	52,73
16	76,38	76,38	63,02	51,62
17	75,68	75,68	62,22	50,52
18	74,99	74,99	61,44	49,44
19	74,31	74,31	60,67	48,37
20	73,63	73,63	59,9	47,28
21	72,96	72,96	0	40,78
22	72,29	72,29		33,06
23	71,64	71,64		27
24	70,99	70,99		21,39
25	70,34	70,34		16,95
26	69,7	69,7		12,43
27	69,07	69,07		7,64
28	68,45	68,45		5,86
29	67,83	67,83		3,73
30	67,22	67,22		1,55
31	0	0		0